

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025
EN MAIRIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE

Date de la convocation07/04/2025

Date d'affichage du compte rendu 22/04/2025

Etaient présents : BARRE Patricia, BERTRAND Marie-Line, CADORET Nadia, COUDERC Eric, FELDFEBEL Dominique, FORGET GAGEOT Florence, GELINEAU Marie-Hélène, GIRARDEAU Nadia, HERSANT Marie-Noëlle, MURZEAU Bernadette.

Absents excusés : AGENEAU Marie-Claire, BERTEAUD Stéphanie, CHEVREAU Annie, FERREIRO Catherine, GABARD Bruno, MORISSET Marie-Paule,

Absents : /

Secrétaire de séance : GIRARDEAU Nadia

Le Procès-Verbal de la séance du 3 mars 2025 est approuvé sans susciter d'observations particulières des membres présents.

Il est ensuite passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

I. FINANCES

- ① Approbation du compte de gestion 2024

02/25	EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024
-------	---

Monsieur Le Président expose aux membres du CCAS que le compte de gestion est établi par Monsieur Le Receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'approbation du CCAS en même temps que le compte administratif.

**Monsieur Le Président,
L'ensemble du CCAS,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2024 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

② Vote du compte administratif 2024

03/25	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024
-------	--

vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	6 017,00
	Réalisé :	5 929,47
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	6 017,00
	Réalisé :	5 317,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	52 497,45
	Réalisé :	47 716,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	52 497,45
	Réalisé :	52 577,14
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-612,47
Fonctionnement :	4 861,14
Résultat global :	4 248,67

③ CA du CCAS – affectation de résultats de fonctionnement de l'exercice 2024

04/25	AFFECTATION DES RESULTATS 2024
-------	---------------------------------------

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. COUDERC Eric, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	2 014,68
- un excédent reporté de :	2 846,46
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	4 861,14
- un déficit d'investissement de :	612,47
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	612,47

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	4 861,14
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	612,47
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	4 248,67
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	612,47

④ Budget primitif CCAS 2025

05/25	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025
-------	-------------------------------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 612,47

Recettes : 612,47

Fonctionnement

Dépenses : 46 301,00

Recettes : 46 301,00



Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 612,47 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 612,47 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 46 301,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 46 301,00 (dont 0,00 de RAR)

⑤ Subventions 2025

06-2025 SUBVENTIONS 2025

C/6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS & AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ	2025
ADMR (Service d'aide)	470,00
AMI MALVENT	200,00
AMICALE RESIDENTS EHPAD MONTFORT	450,00
ECOUTE PARENTS	100,00
IME LES HERBIERS	240,00
JALMALV-Vendée	100,00
MELUSINE	100,00
NOVALISS (COUP DE POUCE)	300,00
RESTAURANTS DU COEUR (ILES) Vendée	250,00
SECOURS CATHOLIQUE - EPICERIE SOLIDAIRE :	
• Amis de Montaigu :	479,00
• Epicerie Solidaire :	1717,00
VACANCES ET FAMILLES	160,00
TOTAL	4566,00

➔ SE PRONONCE favorable à l'attribution des subventions proposées ci-dessus.

Le CCAS, à l'unanimité des votants, se prononce favorablement à l'attribution des subventions proposées ci-dessus pour un montant de 4 566€.

Le Président du CCAS
Eric COUDERC

La Vice-présidente du CCAS
Nadia GIRARDEAU

